

Bulletin de **LIAISON** de la Communauté métropolitaine de Québec

Volume 2 • Numéro 2 | Le 15 avril 2005

Conférence annuelle de l'Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent

La qualité et la quantité de l'eau au cœur des débats

Du 25 au 27 mai 2005, aura lieu à Québec une importante rencontre, organisée cette année par la Communauté métropolitaine de Québec. Les enjeux sont de taille pour la CMQ et l'ensemble des municipalités riveraines du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Les principaux thèmes abordés lors de cette conférence seront les suivants :

- Les pressions se font de plus en plus fortes pour permettre les dérivations et les prélèvements d'eau à partir du système Grands Lacs / Saint-Laurent. Une proposition susceptible de baliser ces dérivations et prélèvements fait actuellement l'objet de discussions au sein du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs. Les maires doivent prendre position et faire front commun dans ce dossier d'importance.
- Les variations du niveau d'eau observées dans le système en inquiètent plus d'un. Les maires devront se pencher sur les impacts de ces changements sur la vie des 40 millions de citoyens vivant dans la région Saint-Laurent / Grands Lacs et trouver des solutions afin de défendre les intérêts de leurs concitoyens.
- Bien protégée, une eau de qualité permet l'accès à de nombreux lieux de baignade et à une eau potable abondante et propice à la consommation. Les menaces entourant cette eau sont cependant croissantes. Ici encore, les maires de la région Saint-Laurent / Grands Lacs auront un rôle à jouer au cours des années à venir.

D'importants conférenciers ont confirmé leur participation : les maires de Chicago, de Toronto et de Montréal, le ministre canadien de l'Environnement, le président canadien de la Commission mixte internationale, le ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, des chercheurs universitaires, ainsi que des représentants de groupes environnementaux et industriels.

Monsieur Jean-Paul L'Allier présidera cette conférence à laquelle sont attendus entre 150 et 200 participants du monde municipal en provenance du Québec, de l'Ontario et des huit états américains des Grands Lacs. Mais l'invitation est également lancée à toute personne ou tout organisme intéressé par l'événement. Pour s'inscrire, il suffit de consulter le site Internet de la CMQ au www.cmquebec.qc.ca.

Nouveau coordonnateur au développement économique

M. Laurent Lampron se joint à l'équipe de la CMQ

La CMQ est heureuse d'accueillir M. Laurent Lampron, qui agira dorénavant à titre de coordonnateur au développement économique. M. Lampron oeuvrait auparavant à Gatineau, où il était directeur général de la Société de diversification économique de l'Outaouais depuis 2001. M. Lampron peut être joint au 641-6250, poste 1215, ou à l'adresse courriel : laurent.lampron@cmquebec.qc.ca.

Projet de Plan des grands enjeux du développement économique

Une consultation réussie

Dans le but d'associer les acteurs économiques, les organismes de planification et les citoyens de la région métropolitaine à son Plan final, la CMQ a tenu, du 17 mars au 6 avril, une série d'assemblées publiques sur chacun des cinq territoires formant la CMQ. La population a été invitée à participer à ces assemblées de consultation.

Rappelons que ces assemblées avaient pour but d'expliquer le Projet de plan, d'obtenir les commentaires des participants sur les enjeux, les orientations et les axes d'intervention proposés par les élus municipaux et surtout de recueillir les propositions d'actions à inclure au Plan final.

En avril, la conciliation des résultats de ces assemblées territoriales sera réalisée par les membres des commissions chargées des consultations. Une assemblée métropolitaine sur le développement économique du territoire de la CMQ, prévue pour le 19 mai, réunira ensuite l'ensemble des acteurs économiques et des organismes de planification rencontrés en mars et avril ainsi que des observateurs des gouvernements du Québec et du Canada. Les participants prendront connaissance du projet consolidé de Plan et des besoins respectifs des différentes composantes du territoire, puis seront appelés à commenter ce Plan. Un travail d'identification d'éventuels porteurs de dossiers sera entrepris. Enfin, le Plan des grands enjeux 2005-2010 du développement économique du territoire de la CMQ sera adopté par les membres du conseil de la CMQ au plus tard le 16 juin 2005.

Pour consulter les documents de référence, vous pouvez visiter le site Internet de la CMQ.

Concept métropolitain de réseau vert, bleu et blanc

Les orientations d'aménagement sont déposées au conseil de la CMQ

Au cours de l'été 2004, un concept de réseau vert et bleu pour le territoire de la CMQ a été élaboré afin qu'il soit intégré au schéma métropolitain d'aménagement. Suite au forum de novembre 2004 et aux séances de travail en commission, le concept a été élargi pour tenir compte de l'hiver; il est ainsi devenu le Concept de réseau vert, bleu et blanc.

Le document produit comporte deux volets : le premier inventorie et classe l'ensemble des potentiels et contraintes liés au projet; le second présente le concept en tant que tel, avec des orientations d'aménagement et des principes directeurs de réalisation. Après plusieurs séances de travail, un document final a été soumis aux membres du conseil de la CMQ, qui en ont pris acte. Le document peut être consulté sur le site Internet de la CMQ.

Le concept vert, bleu et blanc élaboré par la CMQ met de l'avant cinq grands principes :

1. faire du fleuve et de ses rives l'axe principal de développement écotouristique de la région métropolitaine;
2. mettre en valeur les couloirs riverains;
3. mettre en réseau les espaces verts d'intérêt;
4. consolider les corridors récréatifs métropolitains;
5. poursuivre le développement des pôles récréotouristiques.

Les orientations d'aménagement et les pistes d'action présentées aux élus membres du conseil de la CMQ visent entre autres à mettre en réseau les potentiels à caractère métropolitain présents sur chacun des territoires de la Communauté, à préserver les espaces verts et bleus, à protéger de l'urbanisation et à aménager des accès aux rives et au littoral du Saint-Laurent et de ses tributaires, à compléter les sentiers s'inscrivant dans des réseaux nationaux, à sauvegarder l'environnement visuel des sites récréatifs et à mettre en réseau toutes les zones de conservation et de récréation du territoire de la CMQ.



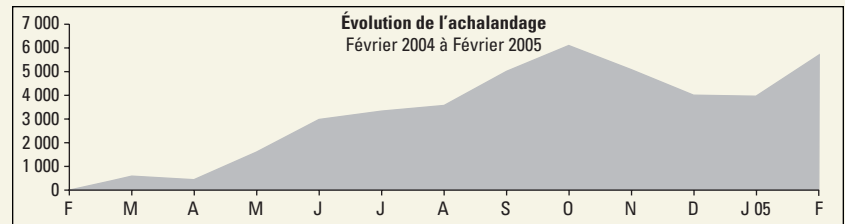
**Communauté
métropolitaine
de Québec**

Bâtir. Dans un même esprit.

Le site Internet de la CMQ - de plus en plus populaire!

Quelques faits saillants

Le site Internet de la CMQ a de plus en plus d'adeptes. En effet, son nombre de visiteurs ne cesse de croître, le plus haut total ayant été atteint en février 2005 avec plus de 6000 visites. Ce chiffre représente une augmentation de plus de 50 % par rapport au mois précédent.



Bien que la page d'accueil soit la plus visualisée, plusieurs autres pages ont retenu les visiteurs; la liste des municipalités membres de la CMQ, les délimitations géographiques du territoire de la Communauté, la structure et les ressources de l'organisation, l'atlas et les tableaux statistiques sont les parties du site les plus populaires. D'autres sections plus spécialisées, comme le plan de gestion des matières résiduelles et la section des publications, sont également très appréciées du public.

La grande majorité des visiteurs sont canadiens (87 %), mais il est toujours agréable de savoir qu'un peu plus de 10 % des internautes sont de l'extérieur du pays. Nul doute que la Conférence internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent ait un rôle important à jouer à cet égard car elle s'adresse autant aux Américains qu'aux Canadiens. Jusqu'à présent, il s'agit d'ailleurs de la seule section qui soit bilingue.

Orientations d'aménagement relatives au territoire agricole

Prise d'acte du document en vue de son intégration prochaine au schéma métropolitain d'aménagement et de développement

Suite aux consultations tenues à l'automne 2004, au cours desquelles les membres de l'UPA ont demandé que soit préservée dans son intégralité la zone agricole permanente, suite également au forum des élus du 13 novembre, trois orientations ont fait l'unanimité auprès des membres concernés. Ces orientations sont les suivantes :

- Reconnaître le caractère permanent de la zone agricole provinciale et la nécessité d'assurer son développement prioritaire à des fins agricoles;
- Assurer une cohabitation harmonieuse des usages et activités agricoles par rapport aux usages non agricoles, localisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone agricole;
- Mettre en valeur la zone agricole.

La commission aménagement et gestion du territoire a donc proposé au conseil de la CMQ d'adopter ce document en vue de l'intégrer au schéma métropolitain d'aménagement et de développement. Le conseil, dans un premier temps, a pris acte du dépôt du document en attendant les commentaires des villes et MRC du territoire.

Pour abonner un collègue, modifier un abonnement, recevoir la version électronique de ce Bulletin ou en commenter le contenu, veuillez vous adresser à :
Bulletin de liaison, CMQ, 1130 route de l'Église,
Sainte-Foy (Québec), G1V 4X6, par télécopieur au
(418) 641-6545 ou par courriel à info@cmquebec.qc.ca.

www.cmquebec.qc.ca